

**COMMUNE DE STRENQUELS
DEPARTEMENT DU LOT
ARRONDISSEMENT DE GOURDON
CANTON DE VAYRAC**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

**en exercice : 11
présents : 11
votants : 11**

L'an deux mil dix et le vingt-sept mai à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de STRENQUELS, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESCHAMPS, Maire.

Date de Convocation : 17 mai 2010.

Etaient Présents : Jean-Pierre DESCHAMPS, Guy GIMEL, Daniel BREIL, Daniel PEDRONO, Guy LABERGERIE, Marie-Josée DAME, Eric BATUT, Olivier ROCHE, Albert FOUILLOUX-ROUX, Pierre NICOLAS, Stéphanie DELOL.

Secrétaire de séance : Daniel BREIL.

OBJET : *Projet routier de désenclavement du Nord du Lot « Voie d'avenir »*

Le Conseil Municipal de Strenquels délibère ce jour sur le choix du fuseau pour la liaison routière « Biars – Condat – Autoroute A20 – Brive ».

A l'unanimité des voix, les Conseillers ont voté pour le « fuseau-nord ».

Les raisons invoquées pour le choix du « fuseau-nord » ont été les suivantes :

- Un désenclavement économique nécessite une logique de tracé en ligne droite. En partant de Condat, le « fuseau-sud » descend vers Martel avant de remonter vers l'Autoroute A20. Le dessin de ce tracé représente un « U ».
- Le « fuseau-nord » est le tracé le plus direct, le plus court et le plus économique pour rejoindre l'Autoroute A20 :
 - ❖ Moins de kilomètres, c'est moins de consommation de carburant, moins de rejet de CO2, et une économie de temps.
 - ❖ Le trajet par ce fuseau se fait sans péage autoroutier, contrairement au « fuseau-sud ».
- Un avantage du « fuseau-nord » est de pouvoir accéder directement au nouvel aéroport de « Brive-Vallée de la Dordogne », ainsi qu'à la nouvelle zone d'activité se développant autour de l'aéroport. D'un point de vue écologique, le « fuseau-sud » traverserait la dernière grande plaine du Lot (Les Quatre Routes du Lot – Saint-Denis les Martel) où se posent les oiseaux migrateurs.
- D'un point de vue esthétique, la traversée de cette plaine nécessiterait la construction d'une route surélevée de 7 à 8 mètres pour franchir la voie ferrée. A cette hauteur, c'est un véritable mur qui se dresserait devant toute personne approchant cette route. Et lorsque la plaine est inondée, ce qui arrive plusieurs fois par an, cette route prendrait l'allure d'une digue.

Après l'analyse de toutes ces observations, et après l'étude des remarques consignées sur le cahier de concertation par les Strenqueloises et par les Strenquelois, le Conseil Municipal de Strenquels s'est prononcé pour l'option du « fuseau-nord ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Jean-Pierre DESCHAMPS.

